



# L'ORTHOPHONIE QU'EST-CE QUE C'EST ?

## Quelles relations avec les prescripteurs ?

### ORTHOPHONISTE (Décret de compétences) :

Il dépiste, fait le bilan, pose un diagnostic et prend en charge, aussi précocement que possible, les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression, quel que soit l'âge du patient.

**Les Etudes :** concours d'entrée (écrit et oral) non national / 13 Ecoles / 4 ans d'études au sein d'une Faculté de Médecine (1640h d'enseignement théorique, 1200h de stages, Mémoire) / Obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste.  
(en 2005, réforme des études : « Licence-Master-Doctorat »).

**Démographie :** profession jeune, création légale en 1964 (moyenne d'âge : 38 ans) / féminine (95,6%) / env. 11.500 libéraux et 4.000 salariés en 2003.

**-FNO (Fédération Nationale des orthophonistes):**

2 rue des deux gares 75010 Paris 01 40 35 63 75

**-FOF (Fédération des orthophonistes de France):**

36 rue Pablo Neruda 35700 Rennes 02 23 20 69 43

**-Sites Internet:** [www.orthophonistes.fr](http://www.orthophonistes.fr)

[www.orthophonie.fr](http://www.orthophonie.fr)

[www.Orthomalin.com](http://www.Orthomalin.com)

## LES TROIS TYPES DE BILANS ORTHOPHONIQUES :

### Les 2 Bilans initiaux :

#### -Bilan orthophonique avec rééducation si nécessaire :

Le médecin prescripteur adresse un patient à l'orthophoniste. C'est l'orthophoniste qui décide d'entreprendre ou non une rééducation.

#### -Bilan d'investigation dans le cadre d'un diagnostic général :

Le médecin prescripteur demande un avis médical à l'orthophoniste. C'est le médecin qui décide de la nécessité de prescrire des séances d'orthophonie d'après les résultats obtenus au bilan.

### Le Bilan de renouvellement :

Le bilan est prescrit à la demande de l'orthophoniste, en cas de prolongation nécessaire à la rééducation, à l'issue de la série de :

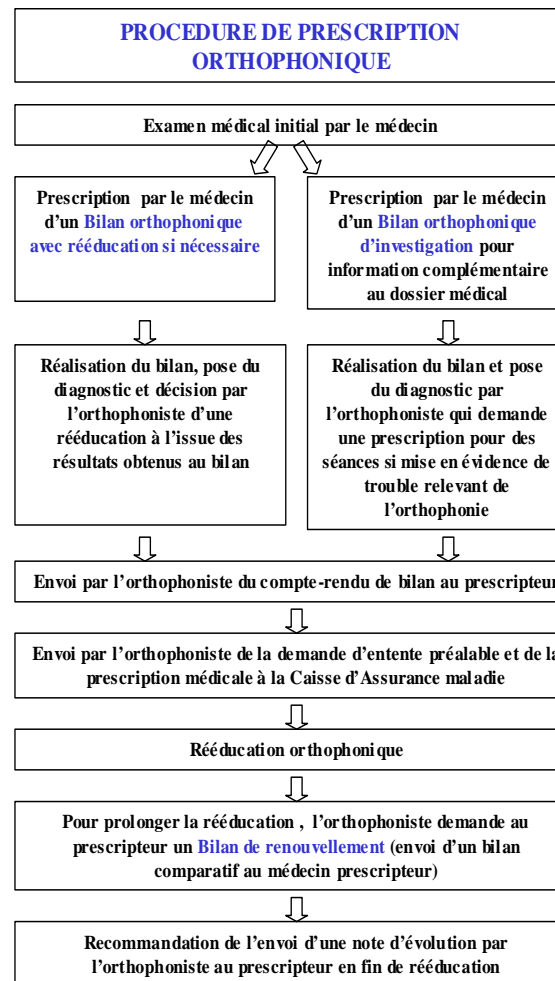
-50 séances, renouvelables par séries de 20 séances pour les actes cotés de 5 à 12,1.

-100 séances, renouvelables par séries de 50 séances pour les actes cotés de 13 à 15

#### Pour une bonne coordination des soins :

Le médecin prescripteur doit envoyer à l'orthophoniste une présentation du patient qu'il lui adresse.

L'orthophoniste envoie au prescripteur un compte-rendu de bilan. En fin de rééducation, l'orthophoniste doit envoyer une **note d'évolution**.



## QUELQUES OUTILS DE DEPISTAGE UTILISABLES PAR LES MEDECINS

**-DPL3** (Dépistage et Prévention du Langage à 3 ans) Coquet F., Maetz B. (Ortho-édition, Isbergues, 1996).

**-Dialogoris 0-4 ans** : Antheunis P., Ercolani F., Roy S. (Com-Médic, Nancy, 2003).

**-ERTLA version 3** (Epreuve de Repérage des Troubles du Langage à 4 ans) Alla F., Maeder C., Roy B. (Com-Médic, Nancy, 2000).

**-ERTLA6** (Epreuve de Repérage des Troubles du Langage et des Apprentissages à 6 ans) Alla F., Blanc JP., Kipffer A., Maeder C., Roy B. (Com-Médic, Nancy, 2003).